

CANADA
Province de Québec
District de : Québec
No division : 01-Montréal
No cour : 500-11-042772-125
No dossier : 41-343173

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité

**Rapport définitif du séquestre et état de compte
(article 246(3) et règle 127 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*)**

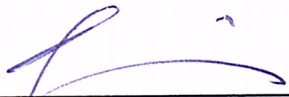
**Dans l'affaire de la mise sous séquestre de
Lévinoff-Colbex S.E.C.
de la ville de Longueuil
en la province de Québec**

Le séquestre donne avis de ce qui suit et déclare que :

1. Le 31 mai 2012, M^e Chantal Flamand, registraire, siégeant à la Cour supérieure du district de Montréal (Chambre commerciale) a fait droit à une requête de la Banque Nationale du Canada et prononcé une ordonnance nommant Richter Groupe Conseil Inc. (Benoît Gingues, CPA, CA, CIRP, responsable de l'actif) à titre de Séquestre relativement aux biens de Levinoff-Colbex S.E.C. et conférant au Séquestre les pouvoirs prévus aux conclusions de l'ordonnance, le tout conformément aux articles 243 et suivants de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.
2. L'État définitif des recettes et débours du séquestre est joint à la présente.
3. Tous les éléments d'actifs visés par la nomination du séquestre ont été réalisés entraînant une perte pour le créancier garanti.

Fait à Montréal, province de Québec, le 17 novembre 2016.

Richter Groupe Conseil Inc.
Séquestre aux biens de
Lévinoff-Colbex S.E.C.



Benoit Gingues, CPA, CA, SAI
1981, av. McGill College, 12^e étage
Montréal QC H3A 0G6
Téléphone : 514.934.3400
Télécopieur : 514.934.3504

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DISTRICT DE MONTRÉAL
 N° DE DIVISION : 01-MONTRÉAL
 N° DE COUR : 500-11-042772-125
 No DE DOSSIER : 41-343173

COUR SUPÉRIEURE
 (Chambre commerciale)
 Loi sur la faillite et l'insolvabilité

DANS L'AFFAIRE DE LA MISE SOUS SÉQUESTRE DE LEVINOFF-COLBEX, S.E.C. une société en commandite,
 ayant son siège social au 555 boulevard Roland-Therrien, bureau 305, Longueuil QC J4H 4G2.

ÉTAT DÉFINITIF DES RECETTES ET DES DÉBOURS

RECETTES

1. Avances du créancier garanti pour le paiement des honoraires et débours		1,416,000.00 \$
2. Réalisation des éléments d'actifs		
a) Comptes recevables	2,694,595.22 \$	
b) Inventaires	1,091,920.79	
c) Équipements	548,000.00	
d) Immeuble	200,000.00	4,534,516.01
3. Taxes de vente avant ordonnance		
a) TVQ	50,740.84	
b) TPS	80,605.13	131,345.97
4. Taxes de vente		
a) TPS perçues	37,500.00	
b) TVQ perçues	74,962.25	
c) Remboursements de TPS	87,581.01	
d) Remboursements de TVQ	94,284.22	294,327.48
5. Remboursement d'assurance avant ordonnance		75,831.30
6. Réclamation d'assurance		23,784.00
7. Intérêts et autres		33,572.62
RECETTES TOTALES		6,509,377.38

DÉBOURS

8. Frais payés au séquestre officiel		70.00
9. Avis et déclaration du séquestre		
a) à 632 créanciers, à la débitrice, au surintendant	1,341.25	
b) Timbres-poste	981.44	2,322.69
10. Sommaire exécutif (processus de vente)		
a) Copies	3,460.00	
b) Timbres-poste	4,806.99	8,266.99
11. Avis selon le LPPS		
a) Copies	665.00	
b) Timbres-poste	441.99	1,106.99
12. Frais d'occupation, de sauvegarde et de réalisation		
a) Sécurité et mesures de sauvegarde	1,777,784.75	
b) Salaires	943,780.96	
c) Supervision et démantèlement de l'équipement	289,142.48	
d) Taxes municipales et scolaires	139,135.31	
e) Frais de vente	18,819.15	3,168,662.65
13. Dépenses d'administration		
a) Postes	861.51	
b) Déplacements	1,640.02	
c) Courrier	2,698.59	
d) Autres	39.00	
e) Téléphone	73.40	
f) Frais bancaires	1,232.34	6,544.86
14. Avis de cotisation Revenu Québec		577.54
15. Règlement hors cour - Congébec Inc.		80,000.00
16. Transfert de fonds au compte du syndic		111,581.52
DÉBOURS TOTAUX AVANT HONORAIRES DU SÉQUESTRE, HONORAIRES ET DÉBOURS LÉGAUX ET DISTRIBUTION		3,379,133.24

DANS L'AFFAIRE DE LA MISE SOUS SÉQUESTRE DE LEVINOFF-COLBEX, S.E.C.
ÉTAT DÉFINITIF DES RECETTES ET DES DÉBOURS

17. Taxes		
a) CTI	153,716.95	
b) RTI	305,075.55	
c) Remises de TPS	33,489.38	
d) Remises de TVQ	<u>68,143.16</u>	560,425.04
18. Honoraires du Séquestre		1,210,329.26
19. Honoraires et débours légaux		
a) Lavery De Billy		<u>185,657.26</u>
TOTAL DES DÉBOURS AVANT DISTRIBUTION		5,335,544.80
20. Créanciers garantis		
a) Art. 81.4 de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> (« LFI »)	615,591.23	
b) Art. 81.6 de la LFI	64,952.00	
c) Banque Nationale du Canada	363,789.35	
c) Investissement Québec	<u>129,500.00</u>	1,173,832.58
TOTAL DES DÉBOURS		<u>6,509,377.38</u>
21. SURPLUS / (DÉFICIT) DISPONIBLE POUR DISTRIBUTION		<u><u>- \$</u></u>

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)
Loi sur la faillite et l'insolvabilité

No cour : 500-11-042772-125

No dossier : 41-343173

Dans l'affaire de la mise sous séquestre de

Lévinoff-Colbex S.E.C.

Faille/Débitrice

- et -

Richter Groupe Conseil Inc.

Séquestre

**Rapport définitif du séquestre et
état de compte**

Richter Groupe Conseil Inc. - Séquestre
Benoit Gingues, CPA, CA, SAI
1981, McGill College, 12^e étage
Montréal QC H3A 0G6
Téléphone : 514.934.3400
Télécopieur : 514.934.3504